



« Petites Villes de Demain » : Lamotte-Beuvron

Redynamisation de centre-bourg et projet de territoire

LES PETITES VILLES DE DEMAIN

La commune de Lamotte-Beuvron a été retenue dans le cadre du programme **Petites Villes de Demain**.

Ce programme invite les communes à s'engager dans **une démarche de projet d'ensemble pour la revitalisation de leur centre et plus largement de leur territoire**.

La démarche de revitalisation des territoires et notamment des petites villes, procède d'une vision transversale des politiques publiques en faveur de l'attractivité des territoires et de la valorisation des potentiels de ceux-ci. Les sujets sont nombreux et permettent de questionner le projet de territoire de la Petite Ville sélectionnée :

- Quel visage demain ?
- Quels attraits ?
- Quelle offre en logements ?
- Quelle offre de services, équipements, emplois ?
- Quelles mobilités ?
- Quel cadre de vie offrir ?

L'ATELIER PLAN-GUIDE

Afin d'enclencher la démarche Petite Ville de Demain et de s'inscrire dans une vision d'ensemble des leviers possibles du projet de revitalisation, le CAUE de Loir-et-Cher a proposé à la commune de Lamotte-Beuvron, en accord avec la Préfecture du Loir-et-Cher et l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) **d'animer un atelier plan-guide d'une journée** afin d'élaborer **une feuille de route commune et collective**.

Ce plan-guide sera l'occasion de travailler plus spécifiquement sur le fonctionnement, les usages et la matérialité du **bassin du canal**, un espace structurant pour la commune.

L'atelier plan-guide de Lamotte-Beuvron aura donc une double portée :

- Poursuivre la démarche de valorisation du centre-ville autour d'un espace structurant qui concentre les problématiques de la démarche de redynamisation ;
- Repenser les mobilités (tous modes) qui permettent l'accès au site et irriguent par ailleurs le reste de la ville depuis cet espace.

LE PLAN-GUIDE

Le plan-guide est un document vivant, qui sert à la fois de **fil conducteur de la démarche de revitalisation**, mais également de **réceptacle des actions entreprises**, comme une stratégie de projet vivante, matérialisée dans un plan. Le plan-guide s'est élaboré en deux étapes :

- une première étape de diagnostic et d'enjeux conduisant à la **synthèse des atouts/faiblesses de la collectivité et à l'assemblage de tous les projets** envisagés par la collectivité sur cet axe,
- une deuxième étape consistant à **« mettre en musique » tous les projets et à construire une stratégie de revitalisation fondée sur des axes prioritaires**.



Les « ateliers flash » : Diagnostic en marchant et groupes de réflexion dans le cadre de l'accompagnement du programme Petites Villes de Demain

LES ATTENTES : HABITANTS, ÉLUS, ACTEURS LOCAUX



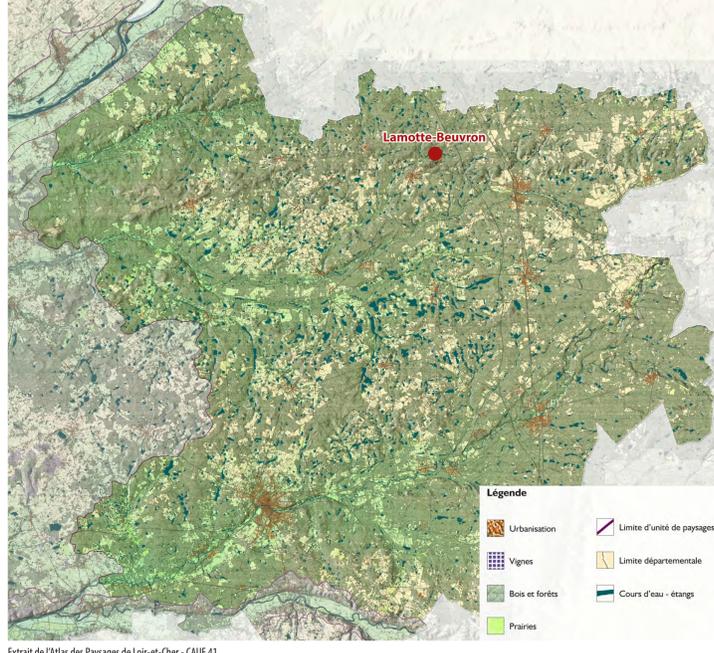
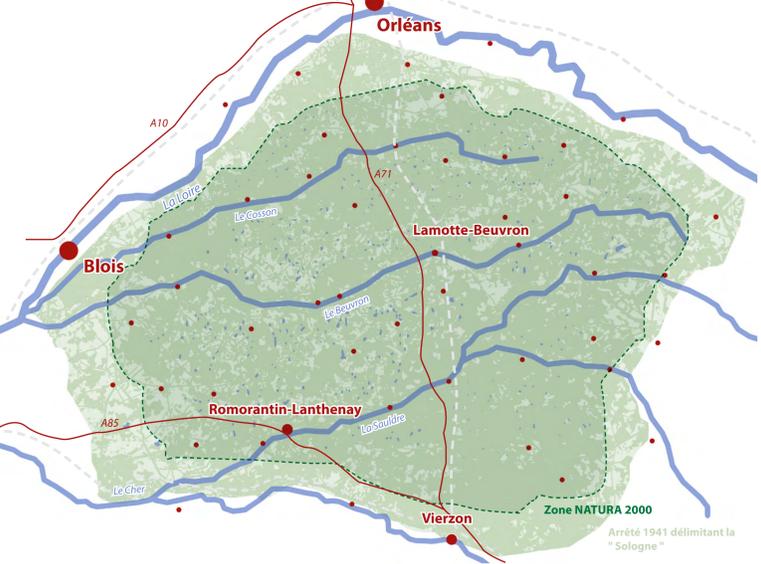
CONTEXTE TERRITORIAL, PAYSAGER ET URBAIN

La Sologne est une région naturelle qui s'étale sur **trois départements (le Loir-et-Cher, le Loiret et le Cher)** entre la Loire et le Cher. Suite à la loi du 27 juin 1941, la Sologne est la **seule région naturelle faisant l'objet d'une délimitation administrative officielle**.

Le paysage de la Sologne se caractérise par **ses forêts et ses nombreux étangs**. On distingue **trois unités paysagères**: la Sologne du Nord (tissu agricole limité); la Sologne des Étangs (zones humides); la Sologne de l'Est (propriétés forestières de grande taille avec des sols moins fertiles).

Ce territoire accueille **une grande diversité de milieux et d'espèces végétales et animales** qui ont fait l'objet d'**inventaires mais également d'installations de mesures de protection et de gestion** (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique, Natura 2000, Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux, Espaces Naturels Sensibles, Arrêtés de Protection de Biotope, sites classés, zones humides).

Le **patrimoine bâti** est, quant à lui, plutôt varié, bien que **la brique prédomine**. Plusieurs types de développement urbain sont visibles, avec notamment : des bâtis accolés les uns aux autres par leurs pignons, créant un **front bâti aligné sur rue dans les centres-bourgs**; des **bâtiments ouvriers ou agricoles** marquant les entrées de bourgs; des **villas** qui se situent majoritairement **en retrait de voiries**; quelques **rare constructions implantées perpendiculairement aux voies**.



Unité paysagère de la Grande Sologne : Lamotte-Beuvron s'insère au nord-est des paysages forestiers remarquablement diversifiés de Sologne, un paysage dominé par les bois et animé de nombreux étangs, de quelques clairières et de vallées où s'implantent les villages dans une ambiance presque secrète. Les paysages actuels de Sologne sont particulièrement marqués par l'intervention de l'humain au fil des siècles. La création des étangs remonte au Moyen-Âge, lorsque la lande surpâturée par les troupeaux de moutons et les bois défrichés par les moines pour la mise en culture, ont transformé le pays en véritables marécages. C'est pour maîtriser la remontée de l'eau en surface que les étangs ont été creusés. Une **politique de boisement** a également été menée à partir du Second Empire. Depuis le XVIIIe siècle, la **structure foncière de la Sologne** est devenue très caractéristique des **grandes régions forestières**, avec des surfaces boisées considérables majoritairement réparties entre **quelques propriétaires privés qui dominent ainsi le pays**.

SINGULARITÉ & IDENTITÉ

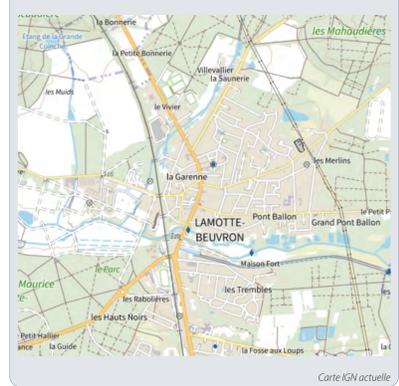
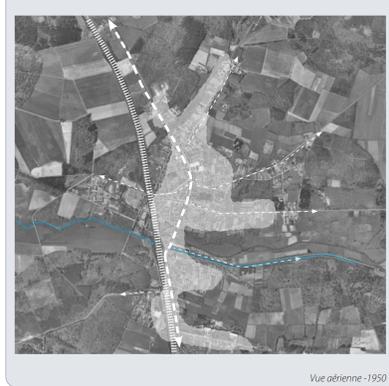
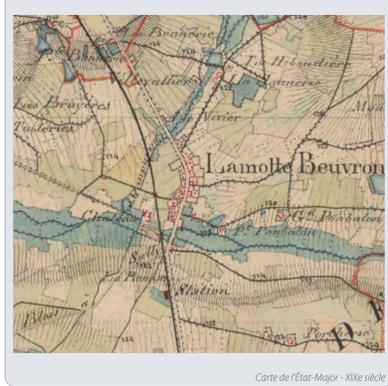
Une ville au cœur de la Sologne
Lamotte-Beuvron, une situation géographique centrale au cœur du territoire de Sologne, bien desservie par les axes routiers (30 km au sud d'Orléans) et ferrées.

Une relation au paysage
Trame verte et bleue de la Sologne, classée site Natura 2000, ZNIEFF. Identité forte "forêt, sol, eau"

Un patrimoine bâti identitaire
Un cœur de ville à l'image de la Sologne et de son patrimoine bâti (typologie architecturale : brique locale en façade ou en modénature)

Une dynamique touristique
Des traditions de chasse et de pêche ancrées dans le territoire & la proximité d'acteurs clés du tourisme : Parc Fédéral
Une demande en logements ?

Une économie en constante évolution
Des employeurs industriels, des services diversifiés et un réseau d'artisans maintenant une stabilité de l'emploi sur la ville



Un patrimoine architectural du XIXe siècle lié à l'histoire et la ressource locale

Une histoire, une vie économique et de loisirs liée à l'eau : Canal de la Sauldre



PORTRAIT, HISTOIRE & PATRIMOINE

LAMOTTE-BEUVRON - Surface 2 334 hectares avec une belle évolution du nombre d'habitants : 2 254 hab. (1896) -> 4 728 hab. (2019).

> LAMOTTE-BEUVRON, UNE HISTOIRE IMPÉRIALE :
La ville doit son nom à une « **motte féodale** » (butte de terre) sur laquelle une modeste forteresse est érigée au Moyen-Âge et à la rivière « Beuvron ». Elle est historiquement un hameau de la seigneurie de Vouzon. La commune ne devient indépendante qu'en 1792, comptant 369 habitants. En 1800, elle devient chef lieu de canton.

Le **véritable essor de Lamotte-Beuvron** se fera au XIXe siècle, avec la création de la route nationale de Paris à Toulouse, la mise en service, en 1847, de la voie ferrée Paris-Orléans-Vierzon et les grands travaux lancés par Napoléon III. **La présence de Napoléon III**, président puis empereur marque un tournant dans l'histoire locale ; il mène des **projets structurants et fédérateurs pour la commune** : structure d'assainissement, reconstruction de l'église (1861) et la Mairie, reprise des travaux du **Canal de la Sauldre**, reliant Blancafort à Lamotte-Beuvron (1852), etc. Contrairement à la majorité des communes voisines, Lamotte-Beuvron a largement profité des infrastructures qui l'ont reliée aux grandes villes les plus proches et jouit d'une croissance démographique constante depuis le XIXe siècle. Cette croissance s'est même accentuée à partir des années 1920 grâce au **développement des activités artisanales et industrielles** puis au **développement des activités touristiques et de loisirs**.

> LE CANAL DE LA SAULDRÉ, UN LIEU DE RENCONTRE AVEC LA NATURE
Le Canal de la Sauldre édifié en deuxième moitié du XIXe siècle, suite à différentes campagnes de construction, s'étend sur 46,8 kilomètres et comprend 22 écluses de petit gabarit (mêmes dimensions que les écluses du canal de Berry) sur les départements du Loir-et-Cher et du Cher.

Le Canal est à ses origines utilisé principalement pour la **navigation et le transport de la marne depuis Blancafort**. Il permettait d'amener de la marne (mélange naturel de calcaire, de sable et d'argile) abondante aux confins du Pays-Fort, pour **amender le sol acide d'une région de ce fait infertile**. Il devait également être utilisable pour l'**irrigation des prairies** par des eaux chargées de marne, et le **drainage de la Sologne**, très humide en beaucoup d'endroits.

À la suite de l'épuisement des ressources des marnières au début du XXe siècle ; la **fonction principale s'éteint**. Le Canal de la Sauldre est ensuite rayé de la liste des voies navigables.

Courant du XXe siècle, **de nouvelles pratiques apparaissent, les abords du Canal deviennent un lieu de promenade et de convivialité**. La vie commence à s'y développer: baignade, patinoire (lors des derniers gels en 1985), pêche, comice, activités sur l'eau (catch), bals, estivales, promenades, etc.